

COMPTE-RENDU

SEANCE DU 4 AVRIL 2023

18H30

Excusés : Emmanuelle Mercier pouvoir à Philippe Charpentron, Maxime Dauvel pouvoir à Christelle Varache, Guillaume Bonnevin pouvoir à Isabelle Terminet, Stéphanie Verger et Éric Rodriguez.

Vote des taux d'imposition 2023

Le conseil municipal décide de maintenir les taux de foncier bâti et foncier non bâti, à savoir 15% et 42,16%.

Le conseil municipal souhaite augmenter le taux de taxe d'habitation sur les logements vacants et les résidences secondaires. Après consultation de M. Daney, il s'avère que les 3 taxes doivent être modifiées en même temps. L'ensemble des taux est donc maintenu (rappel : taxe d'habitation : 8,19%).

Vote des budgets primitifs 2023

- budget principal

Dépenses et recettes de fonctionnement : 906 519,29€

Dépenses et recettes d'investissement : 861 656,58€

- budget lotissement le Piruit

Dépenses et recettes de fonctionnement : 844 312,55€

Dépenses et recettes d'investissement : 734 397,46€

- budget multiple rural

Dépenses et recettes de fonctionnement : 23 809,38€

Dépenses et recettes d'investissement : 3 214,98€

- budget lotissement les Brossettes

Dépenses et recettes de fonctionnement : 131 170,00€

Dépenses et recettes d'investissement : 130 000,00€

Les 4 budgets sont votés à l'unanimité.

La nouvelle comptabilité M57 ne permet plus de prévoir des dépenses imprévues. En fonctionnement, l'article 60612 (électricité) a été augmenté et comprend donc un montant de dépenses imprévues.

Monsieur le Maire a souhaité revoir les indemnités des élus. L'enveloppe globale n'augmente

presque pas, Monsieur le Maire réduit son indemnité à 732€ et augmente celle des adjoints et des conseillers délégués.

Le lotissement le Piruit présente un déficit, comme prévu, de 16 082,73€, qui sera à la charge du budget principal.